AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (22)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Clausse, 31 août 1882

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Clausse, 31 août 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation1 p. (385v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Clausse, 31 août 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50782

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>31 août 1882</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Clausse</u>
Lieu de destinationLe Thour (Ardennes)

Description

RésuméGodin souhaite savoir où Clausse a enseigné et s'il peut se renseigner sur lui dans la commune où il enseigne actuellement. Il l'informe que c'est aux candidats de fixer le montant de leurs appointements, compte tenu que le loyer, le chauffage et l'éclairage de leur logement sont à la charge des employés. SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Éducation, Emploi

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

00

Apanseur Charte. Four summe nos pourparless paurais besoin & un complément de renseignement sur Notre essepte. the distributed to about surain dans quelles communes wills any phosperse ? ch is weres in autorison a me hinsaigner. tur nous dans celle us nous The actuellerrant ? In me here fixer the conditions que Tophis a to pacific des personents Nava jamerica issue

June 31 6 22 1012

your - morre aloneger not prospatlers en me fixani le chijou. I appointment august nous consumbles, a never ici. Mais tents complete go was given gur et no. mans derait Alteri que des assprountaments plant et que sans les prise de loyer, champlage, c'eladare Ve- strainer i note Change.

me civilited haspartes.

Special by